



Lompret, le 23 février 2016

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Objet : Contribution municipale à la concertation publique relative au projet de contournement de Pérenchies

Monsieur le Vice-Président,

La commune de Lompret est fortement impactée par le projet de contournement de Pérenchies, et les débats qui se sont tenus lors de la réunion publique du 26 janvier dernier, l'ont rappelé et largement confirmé.

Le Chemin du Vieux Soldat deviendra non plus un chemin mais une véritable route, l'objectif étant d'y faire transiter un maximum de véhicules qui empruntent le centre-ville de Pérenchies, et ainsi contourner Pérenchies.

Au regard des chiffres avancés lors de cette réunion et suite aux échanges qui ont eu lieu, la question se pose du trafic des poids lourds. Ils ne représentent que 7 % des véhicules qui transitent quotidiennement par Pérenchies.

Se pose donc l'opportunité de dévier ces poids lourds via le Chemin du Vieux Soldat :

- L'inquiétude des riverains du Vieux Soldat se cristallise autour de la présence de ces poids lourds. En effet, le chemin du Vieux Soldat, est jouté de quartiers très résidentiels, où vivent plus de 200 familles. La sécurité doit donc être un point d'attention prioritaire. Or, le passage via le Chemin du Vieux Soldat se fera en pleine ligne droite et débouchera sur un tunnel. Le risque de prise de vitesse excessive est donc évident.
Le passage des poids lourds via le centre-ville de Pérenchies ne comporte pas ce risque de vitesse excessive de par l'articulation des voies.
- Si l'objectif est de désengorger le centre-ville de Pérenchies, force est de constater que 93% des 13 000 véhicules qui traversent Pérenchies chaque jour sont des véhicules légers. Pour répondre au désengorgement de Pérenchies, il faut donc avant toute chose se pencher sur une meilleure répartition de ces véhicules légers. La part des véhicules lourds étant accessoire.
- Le passage des poids lourds via le Chemin du Vieux Soldat nécessitera un ouvrage sous les voies bien plus important et plus coûteux, que s'il ne devait être dédié qu'aux véhicules légers. Or, le nombre de poids lourds est très relatif comparé au nombre de véhicules légers. Ce surcoût important est-il justifié au regard de ce faible chiffre ?



HÔTEL DE VILLE - 46, rue de l'église - 59840 LOMPRET - Tél. 03 20 08 74 07 - Fax : 03 20 08 96 02
SIRET 215 903 568 00016 - Code APE 751A

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Madame le Maire



Je souhaite donc que la question du passage des poids lourds via le Chemin du Vieux Soldat soit réexaminée attentivement à la lecture de ces éléments.

Second point de vigilance : l'articulation entre la 1^{ère} partie du Chemin du Vieux Soldat, qui se dirigera vers le futur tunnel, et la 2^{nde} partie du Chemin du Vieux Soldat, qui se dirige vers le Clos du Verger et la rue de la Chapelle.

La jonction entre ces deux tronçons devra également être étudiée avec la plus grande attention. Plusieurs hypothèses ont été émises par les riverains concernés lors de la réunion publique : impasse ou voie à sens unique.

Je souhaite que ces propositions soient étudiées avec attention afin d'inviter le maximum de véhicules à emprunter le tunnel et ainsi limiter le flux vers le Clos du Verger et la rue de la Chapelle qui ne sont ni dimensionnés, ni sécurisés pour un tel trafic.

Enfin, troisième et dernier point de vigilance : la sécurité des piétons et des cyclistes sur le Chemin du Vieux Soldat.

Un trottoir et une voie dédiés, sécurisés et séparés de la voie routière, seront indispensables à la mise en sécurité des lieux en raison du trafic.

Cette voie, qui pourrait être séparée par une haie végétalisée, sera un axe important pour tous les déplacements doux, vers la gare de Pérenchies toute proche, vers le collège de Pérenchies où sont scolarisés les jeunes lomprétois, vers le centre-ville de Pérenchies où nombreux se rendent pour y effectuer leurs achats, vers la Base de Loisirs de Lompret-Pérenchies-Verlinghem.

Sachant pouvoir compter sur votre attention à ce projet important pour notre Métropole, je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Hélène MOENECLAËY
Maire de Lompret

